

ALERTE ENLEVEMENT Fiche de poste des missions effacées !

Depuis la communication du guide CGT "Entretien Pro", de nombreux agents nous ont signalé **une transformation de leur fiche de poste**, annoncée au moment de leur entretien annuel.

Alerte : certaines tâches et/ou missions sont revues à la baisse, voire invisibilisées.

Pourquoi ? Seule certitude, l'impact sur le montant de L'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) !

Rappel, l'IFSE est corrélée à la fonction et à la mission exercée par chaque agent.

Alerte : le but est de vous empêcher d'être reclassé dans le groupe supérieur, moins de missions, moins d'IFSE !

En période de **clause de revoyure du RIFSEEP**, la fiche de poste ne peut pas servir de prétexte à revoir le montant de l'IFSE en appauvrissant sur le papier les missions que portent chaque jour, les agents.

La CGT refuse que les modifications des fiches de postes puissent permettre d'éviter un reclassement légitime et à la hausse de l'IFSE des agents concernés.

Bizarrement, des "missions facultatives" sont introduites dans la fiche de poste au chapitre activités annexes, au prétexte qu'elles seraient "exceptionnelles".

Alerte : cela permet de les sortir des critères actuels d'attribution du **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel).

Enfin, la CGT rappelle une nouvelle fois que le **grade plafond n'a pas lieu d'exister** et qu'il est **un frein supplémentaire au déroulement de carrière et à la rémunération des agents.**

Le syndicat CGT invite les agents à reporter dans la case observations de l'entretien professionnel toutes les tâches qui ont disparu de leur fiche de poste, et à nous les partager par mail pour que nous puissions en faire l'inventaire.

Alerte, pour la CGT, le travail des agents a de la valeur !